

Montréal, le 27 juillet 2018

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

Me Yves Fréchette  
Hydro-Québec – Affaires juridiques  
75, boul. René-Lévesque Ouest, 4e  
étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Me Pierre Grenier  
Dentons Canada S.E.N.C.R.L.  
1, Place Ville Marie, bureau 3900  
Montréal (Québec) H3B 4M7

**OBJET : Demande de fixation des conditions d'un contrat de service de transport d'électricité avec Rio Tinto Alcan Inc.  
Notre dossier : R-3984-2016**

---

Maîtres,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu la correspondance du 27 juillet 2018 du Transporteur requérant un délai additionnel pour le dépôt des documents requis dans le cadre du dossier susmentionné.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie accorde au Transporteur un délai supplémentaire pour le dépôt de ces documents, soit le 31 juillet 2018.

Veillez agréer, Maîtres, l'expression de nos sentiments distingués.

***Pierre Méthé pour***

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
VD/ml